



fédération
française
de canoë-kayak

COMITE
REGIONAL
RHÔNE ALPES

16, place Jean Jacques Rousseau – CS 92013
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 19 16 13
Mail : rhonealpes@ffck.org
Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Bourgoin-Jallieu, le 10/02/2012

Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février 2012

Les membres du Comité régional Rhône- Alpes Canoë Kayak se sont réunis en assemblée générale le 4 février 2012 à 14h30 au foyer rural, rue de la Verchère, 01450 Poncin.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés. 56 personnes étaient présentes.

L'assemblée est présidée par Stéphane GIBERT en qualité de président en exercice et Marion LEBORGNE en est nommée secrétaire.

Conformément aux statuts, le quorum est atteint avec plus de 32 clubs étant présents ou représentés soit 92 voix sur 133. L'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Appel des clubs, l'effectif des licences, décompte des voix.
- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2010.
- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activité du Secrétaire.
- Rapport du Trésorier.
- Présentation des candidats au C.D.
- Vote du comité directeur.
- Rapport du Président de la commission enseignement.
- Rapport du Président des activités sportives.
- Rapports des responsables des commissions sportives.
- Rapport du C. T. R. C.
- Questions diverses sur la saison écoulée et sur la saison à venir.
- Confirmation des délégués à l'A. G. Fédérale.



fédération
française
de canoë-kayak

COMITE
REGIONAL
RHÔNE ALPES

16, place Jean Jacques Rousseau – CS 92013
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 19 16 13
Mail : rhonealpes@ffck.org
Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Bourgoin-Jallieu, le 10/02/2012

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de l'assemblée générale 2010.
Lecture est ensuite faite des différents rapports (ci-joints). Puis le débat s'ouvre entre les participants. Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Troisième résolution :

L'assemblée approuve la nomination de Stéphane Gibert, Claude Peschier et Sylvaine Deltour en tant que représentants à l'assemblée générale ordinaire de la fédération. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Quatrième résolution :

L'assemblée approuve la nomination de Stéphane Gibert, Agnès Daille et Marion Leborgne en tant que représentants à l'assemblée générale extraordinaire (élective) de la fédération. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Cinquième résolution :

L'assemblée approuve l'augmentation à 48 euros de la cotisation pour l'année 2013. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas de candidats pour entrer au comité directeur, celui-ci n'a procédé à aucun vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est signé par le président.

Le président Stéphane Gibert